

Le point sur les travaux

• *Travaux réalisés*

• **Réhabilitation de la maison des associations;**

Les travaux réalisés cet été, concernent la réfection de la toiture, du plafond suspendu, des sols et peintures. La mise en place de nouveaux luminaires.

Montant TTC : 69 603.43 €,

Subvention Conseil Général: 29 098.42 €

• **Travaux réalisés à l'école.**

Reprise partielle du revêtement de la cour de l'école en béton bitumineux rouge.

Mise en place d'un revêtement souple dans l'aire de jeux des enfants de la maternelle.

- Plateaux sportifs :

Reprise des fissures du terrain du plateau et confortation de la bordure ouest de ce terrain car il présentait des désordres importants avec des risques pour les utilisateurs.

L'ensemble des travaux s'élèvent à un montant

TIC 52 581.12 €, Subvention DGE : 26378.49 €

• **Les travaux prévus au mini terrain de foot**

Ils seront réalisés à l'automne 2010.

Les journées du patrimoine organisées à la mi- septembre sur ce terrain n'ont pas permis le démarrage des travaux. De plus, il n'a pas été possible d'engazonner ce terrain vu l'automne très sec.

• **Eclairage du cours de tennis où se trouve le mur d'entraînement.**

Mise en service de l'éclairage à partir du 17 décembre 2009.

Montant TTC 30153 €, Subvention Conseil Général à hauteur de 17000 €.

• *Travaux prévus pour l'année 2010*

Le Conseil Général doit réaliser :

- **Le giratoire au carrefour de la RD 4, RD 95 et RD 4C et la reconstruction de l'ouvrage sur le ruisseau.**

Ces travaux devraient se dérouler à partir du deuxième semestre et durer deux mois.

La route départementale n°4 (chemin des étroits) et la route départementale n° 95 (chemin de l'Oppidum) seront barrées pour une durée d'un mois environ.

Montant TTC : 810 000 €.

- **Renforcement de la chaussée sur la RD n° 4** de l'usine de traitement de l'eau potable jusqu'au carrefour du chemin de l'Ariège. Montant TTC : 250 000 €.

- Des travaux de mise au gabarit de la RD 95 du futur giratoire jusqu'au carrefour du chemin de Ventenac consistent au re- profilage de la chaussée, la mise en place de poutres de rives et la réfection de la couche de surface. Montant TIC : 200 000 €.

- **Réfection de la couche de surface de la RD n° 95** du carrefour du chemin des Canebières jusqu'au giratoire de Pechbusque, Vigoulet. Montant TTC : 99 000 €.

Le planning des travaux vous sera diffusé dès que le Conseil Général nous l'aura fait parvenir ainsi que le plan des déviations.

- Les travaux de voirie projetés par la commune, rue du Soleilha, Ils consistent en un re- profilage, une mise en place et une réfection des trottoirs et de la chaussée. Une première réunion a eu lieu en novembre avec les riverains pour la présentation de l'avant-projet. Suite à cette réunion et aux différentes remarques, un nouveau projet leur sera présenté en début d'année.